

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de l'ESSONNE

VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

Arrondissement
de PALAISEAU

Nombre de membres

en exercice : 39

présents : 33

absents excusés représentés : 5

absent : 1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU VENDREDI 19 DECEMBRE 2014

L'an DEUX MILLE QUATORZE, le 19 décembre à 17 heures 30, le Conseil municipal de la Ville de SAVIGNY-SUR-ORGE, légalement convoqué à la salle des mariages de la Mairie 48, avenue Charles de Gaulle, sous la présidence de Monsieur Eric MEHLHORN, Maire,

ETAIENT PRESENTS :

M. Eric MEHLHORN, Mme Nadège ACHTERGAELE, Mme Anne-Marie GERARD, M. Daniel GUETTO, Mme Réjane MALGUY, M. Daniel JAUGEAS, M. Sébastien BENETEAU, M. Bernard BLANCHAUD, Mme Joëlle EUGENE (à partir du point n°1), Mme Marie-Lucie CHOISNARD, M. Mathieu FLOWER, Mme Marie-France BELLIARD, Mme Véronique LABBE, M. Jean-Charles HENRY, Mme Sylvie LAIGNEAU, Mme Laurence PINON-CHEVALLIER (à partir du point n°1), Mme Catherine CHEVALIER, M. Franck BOUZIN, Mme Nathalie CAILLEAU, Mme Sandrine VIEZZI, Mme Guilène DESIREE, Mme Claude FERREIRA (à partir du point n°1), M. Cyrille GEORGES, M. Nicolas FROGER (jusqu'au point n°2), M. Alexis TEILLET, M. Jacques SENICOURT, M. Jean-Marc DEFREMONT, M. Laurent LIEPCHITZ, M. Pierre GUYARD (à partir du point n°1), Mme Lydia BERNET (à partir du point n°1), Mme Jocelyne MAINTIER-LANG (à partir du point n°1), M. David FABRE, Mme Audrey GUIBERT.

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

M. Jacques PATAUT (pouvoir donné à M. Mehlhorn)

M. Christophe GUILPAIN (pouvoir donné à M. Flower)

M. Nicolas FROGER (pouvoir donné à Mme Gérard à partir du point n°3)

M. Romain PICON (pouvoir donné à M. Bénéteau)

Mme Laurence SPICHER-BERNIER (pouvoir donné à Mme Maintier-Lang)

M. Tony ROLLAND (pouvoir donné à Mme Guibert)

ABSENT:

Mme Eva SAS

Secrétaire de séance : M. Jean-Charles HENRY

N° 1/122 à 17/138

Le Maire atteste que le compte rendu de la séance
dans lesquelles ont été prises les présentes délibérations a été affiché à la porte de la Mairie
conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2014
COMPTE-RENDU DE SEANCE

(Article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Secrétaire de séance : Jean-Charles HENRY

Le Conseil municipal

FINANCES

➤ **1/122**

Prend acte du rapport d'audit financier réalisé par le cabinet FRANCK PIFFAULT EXPERTISE permettant d'évaluer les marges de manœuvres financières de la Ville.

➤ **2/123**

Prend acte du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France sur la gestion de la commune de Savigny-sur-Orge pour les exercices 2008 et suivants.

➤ **3/124**

A la majorité,

Contre : Mme Maintier-Lang, Mme Spicher-Bernier par mandat, M. Fabre, M. Rolland par mandat, Mme Guibert

Absentions : M. Sénicourt, M. Defrémont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet

Fixe les tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2015 pour les usagers du parking Davout.

ADMINISTRATION GENERALE

➤ **4/125**

A l'unanimité,

Abstentions : M. Sénicourt, M. Defrémont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Maintier-Lang, Mme Spicher-Bernier par mandat, M. Fabre, M. Rolland par mandat, Mme Guibert.

Fixe à huit (8) le nombre d'adjoint au Maire.

➤ **5/126**

A la majorité absolue,

Pour : 28

Blancs/nuls : 10

Elit, au scrutin secret, Mme Joëlle EUGENE, 8ème adjoint au Maire.

➤ **6/127**

A l'unanimité,

Abstentions : M. Sénicourt, M. Defrémont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Maintier-Lang, Mme Spicher-Bernier par mandat, M. Fabre, M. Rolland par mandat, Mme Guibert.

Désigne Monsieur Cyrille GEORGES représentant titulaire et Madame Anne-Marie GERARD, représentant suppléant, pour siéger au conseil d'administration du collège MERMOZ.

➤ 7/128

A l'unanimité,

Abstentions : M. Sénicourt, M. Defrémont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Maintier-Lang, Mme Spicher-Bernier par mandat, M. Fabre, M. Rolland par mandat, Mme Guibert.

Désigne Monsieur Alexis TEILLET, représentant titulaire et Monsieur Franck BOUZIN, représentant suppléant pour siéger au conseil d'administration du collège PAUL BERT.

➤ 8/129

A l'unanimité,

Abstentions : M. Sénicourt, M. Defrémont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Maintier-Lang, Mme Spicher-Bernier par mandat, M. Fabre, M. Rolland par mandat, Mme Guibert.

Désigne Monsieur Bernard BLANCHAUD, représentant titulaire et Madame Claude FERREIRA, représentant suppléant pour siéger au conseil d'administration du collège LES GATINES.

➤ 9/130

A l'unanimité,

Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention de mandat avec groupement de commandes pour l'acquisition de mobilier scolaire pour les écoles entre la Communauté d'Agglomération « Les Portes de l'Essonne » et les villes de Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge.

➤ 10/131

A l'unanimité,

Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention de mandat avec groupement de commandes pour l'achat de fourniture et livres scolaires pour les écoles entre la Communauté d'Agglomération « Les Portes de l'Essonne » et les villes de Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge.

➤ 11/132

A la majorité,

Contre : Mme Maintier-Lang, Mme Spicher-Bernier par mandat, M. Fabre

Abstentions : M. Sénicourt, M. Defrémont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet, M. Rolland par mandat, Mme Guibert.

Approuve les conclusions du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées du 4 décembre 2014.

➤ 12/133

A la majorité,

Contre : Mme Maintier-Lang, Mme Spicher-Bernier par mandat, M. Fabre

Abstentions : M. Sénicourt, M. Defrémont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet, M. Rolland par mandat, Mme Guibert.

Autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de gestion n°1 entre la CALPE et la commune de Savigny-sur-Orge relative au transfert de compétences.

➤ 13/134

A l'unanimité,

Dénomme « Les Petits Fripons » la crèche située dans l'espace intergénérationnel situé avenue du Vert Galant.

RESSOURCES HUMAINES

➤ 14/135

A l'unanimité,

Décide d'attribuer aux agents du cadre d'emplois des attachés territoriaux le bénéfice de la prime de fonctions et de résultats, dans les conditions prévues par les arrêtés du 22 décembre 2008 et 9 février 2011.

➤ 15/136

A l'unanimité,

Désigne parmi les agents de la commune, un coordonnateur communal de l'enquête de recensement et un coordonnateur communal adjoint chargés de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Décide la création de 7 postes d'agents recenseurs pour réaliser les opérations de recensement.

➤ 16/137

A l'unanimité,

Abstentions : M. Sénicourt, M. Defrémont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Maintier-Lang, Mme Spicher-Bernier par mandat, M. Fabre, M. Rolland par mandat, Mme Guibert.

Fixe les indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.

➤ 17/138

A l'unanimité,

Fixe les indemnités de fonction du receveur municipal.

Fait à Savigny-sur-Orge, le 20 décembre 2014

Eric MEHLHORN

Maire, Conseiller Général
1^{er} Vice-Président des Portes de l'Essonne